

Mycostatine 100 000 UI/ml, suspension buvable - [nystatine]

Remise à disposition 25/07/2025

DCI

Nystatine

Indications

Ce médicament est destiné à l'administration orale de nystatine chez les nourrissons, les jeunes enfants et les sujets porteurs de candidoses buccales ou pharyngées importantes.

- Traitement des candidoses digestives à l'exclusion de la candidose oesophagienne de l'immunodéprimé ;
- Traitement complémentaire des candidoses vaginales et cutanées, dans le but d'obtenir la stérilisation d'une candidose intestinale associée ;
- Prévention des candidoses chez les sujets à très haut risque : prématurés, immunodéprimés, malades soumis à une chimiothérapie antinéoplasique.

La nystatine administrée par voie orale ne doit pas être utilisée dans le traitement des candidoses systémiques.

Laboratoire exploitant

Substipharm

Observations particulières

- Remise à disposition normale depuis fin juillet 2025